



La Juralsace est un mélange de réel plaisir physique et de découverte dans la belle région qu'est le Sundgau. *La Juralsace est avant tout une randonnée VTT et non une compétition.* Elle permet à chaque coureur de réaliser **une autoévaluation** en début de saison dans une ambiance des plus conviviales. Tous les profits de cette randonnée VTT seront versés aux maisons d'accueil pour personnes présentant un handicap mental.

Tout coureur qui participe à cette randonnée a pris connaissance de ce règlement et s'engage donc à respecter toutes les conditions. *Le port du casque est obligatoire.* **Tout participant a le devoir moral de respecter la nature et le matériel** (ne pas jeter vos déchets et garder les dans vos poches jusqu'à l'arrivée).

### 1. Participation

Toutes les personnes étant **inscrites aux parcours chronométrés** devront obligatoirement se munir de **leur carte d'identité** à la réception de leur plaque de guidon. Pour les mineurs, une autorisation parentale en plus est demandée.

### 2. Parcours

**Parcours mord'dent avec temps:** 62km. Départ 8h30. Plaque de guidon **rouge** à retirer sur place. Polo collector à l'arrivée sous présentation de la plaque rouge donnée à l'inscription.

**Parcours sport'tiff avec temps:** 50km. Départ 8h45. Plaque de guidon **verte** à retirer sur place. Polo collector à l'arrivée sous présentation de la plaque verte donnée à l'inscription.

**Parcours mord'dent et sport'tiff sans temps:** Départs libres de 7h00 à 8h30 et de 9h00 à 10h30. Plaque de guidon à retirer sur place. Polo collector à l'arrivée sous présentation de la plaque avec la vignette donnée à l'inscription selon le choix du coureur.

**Parcours mini-mordant sans temps:** 30km. Départs libres de 7h00 à 8h30 et de 9h00 à 10h30. Plaque de guidon à retirer sur place. Polo collector à l'arrivée sous présentation de la plaque avec la vignette donnée à l'inscription selon le choix du coureur.

**Parcours familial sans temps:** 20km. Départs libres de 7h00 à 13h30. Plaque de guidon à retirer sur place. Polo collector à l'arrivée sous présentation de la plaque avec la vignette donnée à l'inscription selon le choix du coureur.

**Parcours 1<sup>ère</sup> dent:** 10km. Départs libres de 7h00 à 11h00. Plaque à retirer sur place. Polo collector à l'arrivée sous présentation de la plaque avec la vignette donnée à l'inscription selon le choix du coureur.

**Parcours enfants avec temps (6 à 11 ans):** petit parcours autour de la base. Départs à partir de 13h30. Plaque de guidon bleue à retirer sur place. T-shirt à l'arrivée.

**Parcours rando accompagnée (8 à 12 ans):** petite rando de 10km avec un guide. Deux départs 9H30 ET 11H30.

**Le nombre de polos est limité.**

### 3. Prestations

Le prix comprend le chronométrage, la plaque de guidon, le petit-déjeuner le matin avant les départs jusqu'à 9h00, le polo collector (selon le choix du coureur pour les parcours non chronométrés), les ravitaillements méga généreux, lavage de vélos, des douches chaudes, une garderie d'enfants, les animations sur place, un médecin, un photographe, l'inscription en ligne.



#### 4. Engagements

Pour les **parcours chronométrés**, les engagements peuvent s'effectuer soit par Internet sur [www.juralsace.com](http://www.juralsace.com) sous Inscriptions soit par courrier à :

Mme CUESTA Fabienne, 36, Rue de Ferrette, 68640 WALDIGHOFFEN.

Pour les inscriptions via Internet, le règlement des droits s'effectuera obligatoirement par télépéage (carte bancaire). Le site Active Europe est entièrement sécurisé.

La confirmation de votre inscription se fera par Email. L'inscription devra être effectuée **avant le 04 mai 2011 20h00**. Passées cette date, les inscriptions ne seront plus acceptées.

Pour les inscriptions par courrier, il faudra fournir une lettre détaillant vos coordonnées et votre année de naissance avec le chèque bancaire sous l'ordre de « Association Les Mordus » à : Mme CUESTA Fabienne, 36, Rue de Ferrette, 68640 WALDIGHOFFEN. Tout non paiement entraînera la nullité de l'engagement.

Pour les **parcours non chronométrés**, l'inscription s'effectue sur place et **débutera à 7h00 et se terminera à 10h30 pour les parcours dits sport'tiff, mord'dent et mini-mordant et 13h30 pour le parcours familial et le parcours 1<sup>ère</sup> dent.**

**Le nombre d'inscrits pour le circuit enfants avec temps est limité. L'inscription se fera sur place.**

**Les inscriptions pour la rando « VTT Scout » doivent être effectuées avant le 01 mai 2011 soit par Email à [elise@juralsace.com](mailto:elise@juralsace.com) soit en téléphonant au 0664119678, en communiquant le nombre et l'âge de l'enfant- des enfants.**

#### 5. Circuit

Le fléchage et la signalétique sont mis en place par les organisateurs. Ce système de balisage doit être respecté afin d'éviter des accidents survenus en dehors du parcours sécurisé. L'organisation décline toute responsabilité pour un accident survenu en-dehors des sentiers balisés.

Chaque participant devra se conformer au Code de la Route aux arrêtés municipaux des villages traversés et aux recommandations des organisateurs.

Les participants ayant abandonné doivent le signaler à l'équipe assistance dont les numéros de téléphone sont donnés à l'inscription ou au ravitaillement le plus proche. En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens de recherche. **Tout participant a le devoir moral de respecter la nature et le matériel (ne pas jeter vos déchets et garder les dans vos poches jusqu'à l'arrivée ou les donner aux bénévoles au ravito ).**

L'association se réserve le droit de modifier les parcours de dernière minute pour raison de sécurité ou autre demandes. Les coureurs en seront informés avant le départ.

#### 6. Identification

La plaque de guidon devra obligatoirement être fixée sur le guidon et de façon très lisible. Elle sera fournie par l'organisateur sur place avant le départ de la randonnée.



## 7. Matériel

Tous les randonneurs sont responsables de leur matériel. **L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.**

**Le port du casque à coque rigide est obligatoire.** Toute personne qui ne respecterait pas cette règle sera mise hors parcours. En cas d'incident et de non port de casque, l'organisateur ne pourra en aucune manière être tenu pour responsable. Le port des gants et des lunettes est hautement conseillé.

## 8. Accueil

L'accueil et les inscriptions démarrent le matin à partir de 7h00.

**Pour les inscriptions sur place «option non chronométrage»,** les coureurs rempliront une fiche d'inscription et payeront. En échange, ils recevront une plaque de guidon et la carte de relief avec les numéros de téléphone nécessaires (médecin, assistance...). **Aucun départ libre ne sera autorisé entre 8h30 et 9h00 c'est à dire pendant le départ des parcours chronométrés.**

**Pour les pré-inscriptions «option chronométrage»,** les coureurs présenteront **leur carte d'identité.** En contre- partie, ils recevront la plaque de guidon de couleur rouge (pour le parcours mord'dent) ou verte (pour le parcours sport'tiff) et la carte du parcours et de son relief avec les numéros de téléphone nécessaires (médecin, assistance...).

## 9. Zone et horaires de départ

L'accès au départ des parcours chronométrés et non chronométrés s'effectue face à la salle polyvalente, c'est-à-dire près des inscriptions et chaque coureur respectera la ligne de départ. Les horaires officiels sont communiqués sur le site internet, par radio, par des flyers distribués dans la région, par la presse et sur place.

## 10. Sécurité

Tout coureur rattrapé doit céder le passage. Tout coureur qui n'est pas inscrit pour l'option chronométrage doit céder le passage aux coureurs ayant une plaque rouge ou verte. Il faut rester maître de sa vitesse en toute circonstance. Ralentir lors de la présence de piétons, marcheurs ou de véhicules. Garder toute vigilance sur les passages routiers.

**Le coureur est seul responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur.** Pour des raisons de sécurité, les participants ne devront pas quitter le parcours sauf en cas d'abandon signalé à l'organisation.

Aucune voiture ou moto suiveuse sera admise sur les parcours à l'exception des véhicules autorisés par l'organisation. Pour des dépannages ou assistanat, des véhicules d'assistance de l'organisation pourront prendre en charge les participants en difficulté sur le parcours. Tout incident devra être signalé au poste de contrôle le plus proche. Un médecin et une équipe seront présents à la base et seront joignables par téléphone. Des numéros de portable seront écrits sur les copies des cartes de relief de chaque parcours, données à l'accueil, et le médecin sera prévenu de suite



### **11. Assistance mécanique**

Un participant peut faire la réparation ou le changement de matériel dans la zone en évitant de gêner le passage des autres coureurs. Des numéros de portable d'assistance seront également écrits sur les cartes de parcours et de son relief. Les zones d'assistance technique sont mobiles. Nous demandons à tous les participants d'être munis d'un minimum de nécessaire de réparation.

### **12. Mise hors parcours**

- \*Absence de plaques au départ ou pendant un contrôle.
- \*Absence de casque pendant la randonnée.
- \*Non respect du parcours, des sentiers délimités et de l'environnement.
- \*Circulation en sens inverse du circuit.

### **13. Garantie annulation pour les inscriptions sur internet**

Tout engagement via internet est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement sauf en cas de maladie ou d'accident sur présentation d'un justificatif médical original daté et envoyé au plus tard trente jours après la manifestation.

En cas d'annulation de votre part autre que maladie ou accident, aucun remboursement ne sera effectué. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne donnant sa plaque à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité dans ce cas précis.

### **14. Assurance**

**Chaque participant doit pouvoir justifier d'une assurance en protection individuelle, en accord avec les dispositions légales en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de chute, de perte, de vol, de détérioration de matériel ou d'équipement individuel. En s'inscrivant soit sur internet soit sur place, le participant aura pris connaissance de ce règlement et accepté les conditions.**

Tout participant empruntera les itinéraires proposés sous son entière responsabilité et appréciation.

### **15. Droit à l'image**

En acceptant le règlement, le participant accepte que LA JURALSACE utilise son image pour la diffusion d'images de toutes sortes: vidéo, photos, journaux, Internet... S'il refuse, il devra envoyer un courrier écrit à l'Association en même temps que son inscription (Madame Cuesta Fabienne, 36, Rue de Ferrette, 68640 WALDIGHOFFEN).

### **16. Réclamations**

Toutes les réclamations peuvent être déposées par écrit et signées par les participants ou communiquées sur le site internet.



### **17. Résultats**

Les résultats seront établis au maximum ½ heure après les derniers arrivés. Ils seront également lisibles sur le site internet au maximum 10 jours après la date de la manifestation.